

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAGNES-sur-MER

Séance du 2 avril 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération N° 24-29 : Budget principal du CCAS : reprise anticipée des résultats de l'année 2023

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-30 : Budget principal du CCAS : budget primitif année 2024

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-31 : Budget principal du CCAS : mise en œuvre de la fongibilité des crédits année 2024

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-32 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : budget prévisionnel année 2024

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-33 : Budget annexe du « service d'aide-ménagère à domicile » : budget prévisionnel année 2024

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-34 : Mise à jour du tableau des effectifs : création d'un poste d'assistant socio-éducatif à la Direction de la cohésion sociale Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-35 : Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-36 : Adoption d'une convention de partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes relative au suivi des bénéficiaires isolés ou vivant en couple sans enfant (mineur) à charge

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 24-37 : Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation d'activités et participation financière laissée à la charge des usagers

Le conseil d'administration adopte à la majorité (1 abstention)